

N° 546

Les Tablettes Lorraines

Votre bi-hebdo économique et régional

CG VM NA (M) retour

etude
mobilier de bureau
livraison rapide




Tél : 03 83 23 22 65 • Fax : 03 83 23 32 60

Journal habilité à publier les annonces judiciaires et légales pour l'ensemble de la Meurthe-et-Moselle et en Meuse (arrondissement de Bar-le-Duc)

REÇU LE

Dossier spécial MARS 2003
bureaux VISA

Du sur-mesure... sinon rien ! Les professionnels du mobilier de bureau, qui tentent de faire face à un marché de renouvellement, au mieux de substitution, les autres piliers de l'ameublement du type bureautique et autres photocopieurs, jouent également des coudes pour s'imposer.

en pages intérieures

L'autre Pays Haut

Alain Nani, président de l'association Avenir Industrie, ne veut plus entendre parler du passé du Pays Haut. Epaulé par une cinquantaine d'entrepreneurs de Longwy et de ses environs, il souhaite participer activement à la relance des activités économiques de sa région. Après avoir réuni «son conseil» et élaboré un plan d'actions à mettre en place pour le bassin, il a rencontré les élus locaux et exposé ses volontés.



+ p. 8

Entreprises : La Carte russe



L'exportation semble demeurer l'apanage en terme de développement des entreprises dans la région. Dans un climat de plus en plus difficile et incertain, les initiatives pour tenter de sensibiliser les entrepreneurs lorrains au domaine de l'exportation se multiplient. Dernière annonce en date, celle de la Banque BNP Paribas et du cabi-

net KPMG Région-Est. Ces deux entités organisent le 27 mars à la salle des séances de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Meurthe-et-Moselle, une journée sur... la Russie. Le Consul général de la Fédération de Russie, Vladimir Korotkov, sera présent en terres nancéiennes.

+ p. 6



MINI ONE PACK

LE RÊVE POUR
299 € PAR MOIS
SANS APPORT*



SONADIA - 6, rue du Saintois - La Sapinière - 54520 LAXOU - Tél : 03 83 97 40 00

L'autre Pays Haut



«Nous nous positionnons en tant que force de propositions apolitiques. Nous sommes prêts à contribuer directement au développement économique du Pays Haut» précise Alain Nani, Président de l'association Avenir Industrie

Positiver. Alain Nani, président de l'association Avenir Industrie, ne veut plus entendre parler du passé du Pays Haut. Epaulé par une cinquantaine d'entrepreneurs de Longwy et de ses environs, il souhaite participer activement à la relance des activités économiques de sa région. Après avoir réuni «son conseil» et élaboré un plan d'actions à mettre en place pour le bassin, il a rencontré les élus locaux et exposé ses volontés. Au programme : soutenir les forces économiques déjà présentes sur le territoire, développer l'attractivité immobilière et touristique de la région et enfin mettre en place des lois transfrontalières qui garantiraient la compétitivité des entreprises face aux firmes étrangères. Le point avec Alain Nani, président de l'association et PDG des Ateliers Mécaniques de Chénières.

Une nouvelle force de propositions. L'association Avenir Industrie, créée en 1987 et présidée par Alain Nani s'est lancée dans la reconquête et la promotion du territoire du Pays Haut. Il est certain que ces derniers temps, le portrait dressé par les médias sur la situation économique de Longwy et de ses environs n'était pas des plus réjouissant. «Maintenant il faut rester lucide et ne pas s'étonner de phénomènes qui étaient plus que prévisible. Je pense bien sûr aux problèmes rencontrés par l'usine Daewoo présente sur le Pôle Européen de Développement de Longwy. Notre objectif, à travers l'association affiliée à aucun mouvement politique et qui regroupe des entrepreneurs de la région, est de faire une croix définitivement sur le passé et de se projeter vers l'avenir. Nous souhaitons rassembler les forces vives économiques présentes sur le

territoire pour débattre des grandes questions d'actualité et surtout proposer des solutions aux décideurs et élus locaux et ce, afin de contribuer au développement de la région» indique fermement Alain Nani, président de l'association. Forte d'une cinquantaine d'entreprises (de toutes tailles), Avenir Industrie souhaite que les forces économiques existantes sur la région de Longwy soient soutenues afin d'en faire des moteurs d'attractivité pour le secteur. «Nos adhérents pour la plupart ont su dominer la crise de la sidérurgie ainsi que les pertes de chiffre d'affaires provoquées par les arrêts d'usines. Ceux-ci sont convaincus que, si on leur en donne les moyens, ils pourront assurer la pérennité de leur entreprise et même la développer. Il faut savoir que 80 % des membres de l'association sont originaires du Pays Haut et n'entendent pas pour l'instant délocaliser leurs activités. Il est nécessaire de préserver ces forces pour relancer une dynamique économique».

Lois pour les zones transfrontalières

Un contexte lourd culturellement. Les membres de l'association, qui représentent un poids économique de 800 millions d'euros et 5 000 salariés, n'ont pas perdu de temps pour s'attaquer à des dossiers de fond et interpellé les élus locaux sur quelques mal-adresses. Lundi dernier, Alain Nani rencontrait Michel Dinet du Conseil Général de Meurthe et Moselle et lui a dressé un tableau inquiétant de la situation pour le faire réagir. Il indiquait : «Le Pays Haut traverse une période difficile avec les fermetures d'usines déjà réalisées mettant à mal les quelques implantations des dix dernières années. La décision récente concernant l'implantation d'Auchan,

celle attendue pour la Banque de France, les difficultés actuelles du secteur automobile et les craintes inhérentes à l'activité bancaire luxembourgeoise ne peuvent qu'entretenir un climat de pessimisme contre lequel il convient d'intervenir rapidement». Il enchaîne sur des solutions : «Pour faire revivre ce territoire, il est primordial de mettre l'accent sur l'attractivité économique (pays aux trois frontières), les opportunités de développement immobiliers (zone frontalière avec le Luxembourg très prisée par les français travaillant dans ce pays) et le tourisme. A côté de cela, il est urgent de mettre en place de nouvelles lois pour les zones transfrontalières histoire de rester compétitifs par rapport aux entreprises étrangères (notamment en matière de fiscalité, de charges ou encore de taxes). Ces facteurs redoreront le blason de la région». Alain Nani n'a pas manqué de mettre en avant le dynamisme de Longwy en matière de soutien aux porteurs de projets. «Nous avons besoin de coordination entre les acteurs économiques pour faire changer les choses». L'enthousiasme des membres d'Avenir Industrie est communicatif à tel point que de nombreuses entreprises issues du secteur tertiaire se sont rapprochées de l'association ainsi que des professions du droit et du chiffre.

Les sciences dans l'industrie

Avenir Industrie souhaite participer à toute action susceptible de relancer les activités économiques du Bassin. Derrière

ces intentions, des faits concrets. Du 27 mars au 4 avril, Avenir Industrie lance une opération placée sous le thème des «sciences dans l'industrie». «L'objectif est de sensibiliser les jeunes sur l'importance des sciences dans nos entreprises. Par ce décryptage de nos métiers, nous éveillons la curiosité des jeunes et espérons ainsi les motiver à participer au développement économique du bassin. Les jeunes sont les forces vives de l'avenir, il faut savoir garder ces compétences sur la région» martèle Alain Nani. Il ajoutera avec humour : «Vous savez, il ne suffit que d'un glissement de terrain pour se retrouver de l'autre côté de la frontière. Les machines à billet, ce sont les entreprises. Ce sont elles qui créent les vraies richesses. Gardons-les sur notre territoire». A bon entendre...

Héloïse Ettinger



Des solutions pour l'économie de Longwy

Avenir Industrie se positionne véritablement comme une structure patronale affiliée à aucun courant politique. Créée en 1987, l'association a pris le pas sur l'Union patronale locale qui oeuvrait pour défendre les intérêts des entrepreneurs à l'époque de la sidérurgie. Aujourd'hui, Avenir Industries, qui regroupe les entrepreneurs de Longwy et des environs, souhaite devenir une force de proposition. C'est dans cette logique que les membres de l'association étudient les dossiers qui font vivre l'actualité économique de la région. La principale préoccupation des chefs d'entreprises adhérents à l'association est : que se cache-t-il derrière les mots contrat de site ? Après de longues réflexions, l'association présente son point de vue : «Nous avons un certain nombre de projets qui pourraient être mis en œuvre s'ils sont soutenus par l'Etat, que ce soit dans le cadre du contrat de site défini par le ministre François Fillon ou dans d'autres domaines comme : des aides à la formation et à l'embauche des chômeurs, des allègements de charges sociales et fiscales sous une forme à définir qui nous permettraient de rapprocher nos coûts de main d'œuvre de ceux pratiqués par nos concurrents luxembourgeois, des aides à la recherche et au développement d'activités existantes et à la création d'activités nouvelles». Les membres d'Avenir Industrie ajouteront : «Les expériences vécues ces dernières années à Longwy n'ont-elles pas démontré à l'évidence qu'il est nettement préférable de développer le tissu industriel existant plutôt que de privilégier le développement exogène qui vient, une fois de plus, de montrer ses limites ?». A méditer...

Repères

Avenir Industrie regroupe plus de 50 entreprises du Pays Haut (avec 12 membres associés) réalisant un chiffre d'affaires de plus de 800 millions d'euros et employant plus de 5 000 salariés. L'association, créée en 1987, a succédé à l'Union patronale locale qui défendait les intérêts des acteurs économiques du Pays Haut à l'époque de la sidérurgie. Avenir Industrie regroupe bien évidemment des entreprises (grands groupes mais aussi PME PMI) de Longwy et des ses environs. A noter la présence «plus que significative» dicit Alain Nani, président de l'association, de trois entreprises luxembourgeoises et de trois entreprises belges. Les membres d'Avenir Industrie souhaitent devenir une force de proposition sur le secteur du Pays Haut. En première ligne de leurs projets, ils plaident une harmonisation des lois sur les zones transfrontalières afin de rester compétitifs face au Luxembourg et à la Belgique. Pour information, la TVA au Luxembourg s'élève à 15 %, en Belgique à 21 % et en France à 19,6 % tout en sachant que les charges pour les entreprises sont infiniment moins élevées. Au Luxembourg l'ensemble des charges salariales et patronales est de 23 % contre 45 % environ en France. Avenir Industrie a aussi un rôle de promotion de l'activité économique du Pays Haut auprès des écoles. Elle organise, à ce titre, une opération qui se déroulera du 27 mars au 4 avril autour du thème «Les sciences dans l'industrie». Objectif : montrer la place des sciences dans le monde de l'entreprise.